

Faire soi-même son compost, c'est faire un geste simple pour votre environnement et donc pour votre qualité de vie.

QUELS SONT LES AVANTAGES À FAIRE SOI-MÊME SON COMPOST ?

- ÉCONOMIQUE :**
vous pouvez utiliser votre compost pour enrichir la terre de votre potager et économiser ainsi l'achat de compost, de paillis, d'engrais et de désherbant.
- ÉCOLOGIQUE :**
vous évitez les pollutions chimiques des engrais avec l'assurance d'obtenir un sol fertile et propre.
- PRATIQUE :**
vous choisissez vous-même sa composition et pouvez l'optimiser à votre convenance afin de répondre au mieux à vos besoins de jardinage.
Et c'est aussi faire un geste citoyen ! En effet, composter ses biodéchets permet de diminuer le coût global du traitement des déchets par la collectivité.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.fr > Rubrique [PRATIQUE] puis [Trier ses Déchets]

Où se procurer son composteur ?

- ➔ Uniquement sur rendez-vous (réservation obligatoire) au : **N°Vert 0 800 100 601**
«Taper 1» APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- ➔ Puis retirez votre composteur au centre technique de gestion des déchets
ZI Lann Sevellin - 359, rue Jacques Ange Gabriel - 56850 CAUDAN



GUIDE PRATIQUE du compost

Je fais moi-même mon compost





Qu'est-ce que le compost et à quoi sert-il ?

Le compost est un fertilisant naturel, obtenu le plus souvent en tas ou en composteur, à partir de la décomposition des déchets biodégradables. Tout comme l'humus ou le terreau, le compost constitue un amendement idéal pour vos plantes d'intérieur, votre potager, vos fleurs, votre pelouse, votre haie, vos arbustes et vos arbres.

QUELQUES CONSEILS POUR FAIRE UN BON COMPOST :

TOUT EST UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE (AZOTE-CARBONE-HUMIDITÉ)

- 1 Débutez de préférence au printemps.
- 2 Déversez vos déchets biodégradables par couches successives d'environ 20 cm. Mouillez les déchets très secs (feuilles mortes, paille, etc.) et mélangez-les avec des matériaux riches en eau comme le gazon ou l'herbe.
- 3 Alternez les déchets de différentes natures : secs et humides, verts et bruns, azotés et carbonés, fins et grossiers (en général, les matières vertes, molles et humides, sont riches en azote, les matières brunes dures et sèches sont riches en carbone).
- 4 Mélangez régulièrement chaque nouvelle couche avec la précédente afin d'aérer votre compost.
- 5 Après 4 mois environ, vous obtiendrez un compost « jeune », particulièrement approprié comme paillis pour vos arbres et cultures (il protège de la sécheresse) et qui évite les pousses d'herbes sauvages.
- 6 Au bout de 8 mois environ, votre compost sera « mûr » et prêt à être utilisé pour vos fleurs, légumes et arbustes.



Les déchets biodégradables recommandés pour votre compost



LES DÉCHETS DU JARDIN (sans produits chimiques)

- Feuilles mortes
- Tontes de gazon (séchées 1 ou 2 jours et en quantités modérées)
- Déchets du potager
- Mauvaises herbes sans graines
- Tailles de haie broyées (pas de conifères, ni de laurier palme)



LES DÉCHETS DE LA MAISON

- Déchets de plantes en pots, vieille terre
- Fleurs coupées, séchées
- Les mouchoirs en papier



LES DÉCHETS DE LA CUISINE

- Restes de repas y compris les sauces
- Épluchures de fruits et légumes
- Filtres et marc de café, thé en vrac
- Pain rassis
- Coquilles d'œufs (concassées pour faciliter leur décomposition)
- Essuie-mains
- Boîtes à œufs en carton



Afin d'éviter certaines nuisances (mauvaises odeurs, rongeurs...), éviter d'y mettre de la viande (notamment les os), du poisson cru, des crustacés...

Que dois-je faire pour obtenir un composteur ?

Lorient Agglomération vous propose 2 modèles différents de composteurs à installer dans votre jardin pour faire votre compost vous-même. Ils sont proposés en bois ou en plastique recyclé et leur volume est adapté aux besoins quotidiens d'un ménage. Une plaquette vous expliquant comment faire votre compost et comment l'utiliser vous sera remise lors de l'achat de votre composteur.

MODÈLE	CONTENANCE MOYENNE	TARIF
Bois ou plastique recyclé	300 litres	15€

N.B. : ces composteurs sont exclusivement réservés aux habitants de Lorient Agglomération. Cette offre est limitée à un composteur par foyer.

